

A

( N° 208. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 6 MAI 1837.

---

*Rapport fait par M. DESMANET DE BIESME, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur MAXIMILIEN-JOSEPH HULET.*

---

MESSIEURS ,

Le sieur Maximilien-Joseph Hulet, propriétaire, né à Bois-le-Duc, en 1799, demande la naturalisation ordinaire.

L'exposant habite la commune de Gelbersée (province de Namur), depuis l'année 1805; il y possède des propriétés; son père et son aïeul résidaient également dans cette commune.

En 1824, il a été nommé mayor de Gelbersée.

Le pétitionnaire a négligé de faire sa déclaration, croyant sans doute comme bien d'autres, que le fait d'avoir exercé des fonctions publiques et d'être domicilié en Belgique, depuis si longtemps, l'avait suffisamment naturalisé.

Il jouit de l'estime publique dans son canton, et il a souvent été nommé expert pour établir l'assiette de la contribution personnelle de plusieurs communes.

L'avis des autorités lui est entièrement favorable.

*Le rapporteur,*

V<sup>te</sup> DESMANET DE BIESME.

*Le président,*

FALLON (ISIDORE).